

**Motion du 27 juin 2022 de Mmes et MM. Dorothée Marthaler Ghidoni, Oriana Brücker, Ahmed Jama, Joëlle Bertossa, Manuel Zwysig, Timothée Fontolliet, Paule Mangeat, Amanda Ojalvo, Théo Keel, Christel Saura, Olivier Gurtner, Dalya Mitri Davidshofer et Olivia Bessat-Gardet: «Pour un abonnement de presse offert aux nouvelles citoyennes et aux nouveaux citoyens».**

(renvoyé à la Commission des finances par le Conseil municipal  
lors de la séance du 27 juin 2022)

*PROJET DE MOTION*

- suite au refus par le peuple suisse, le 13 février 2022, de la loi sur un train de mesures en faveur des médias, alors que les citoyens du canton de Genève avaient accepté à 57% ce train de mesures afin de soutenir un secteur des médias en grande difficulté depuis des années;
- suite au dépôt de la motion de Mme Marie Levrat (S) et de M. Brice Repond (PVL) au Grand Conseil fribourgeois;
- comme le Conseil d'Etat vaudois, avec son projet de décret de septembre 2019 pour des mesures de soutien à la diversité des médias;
- afin de soutenir la presse régionale;
- afin d'encourager les jeunes à s'intéresser à l'actualité via des supports d'information dont le contenu est proposé par des professionnels de l'information, les journalistes;
- afin de fidéliser les nouvelles citoyennes et les nouveaux citoyens au journal local choisi,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de mettre sur pied un système de bon, pour un abonnement d'une durée d'une année, à un journal dont la rédaction est établie à Genève et s'inscrivant dans la Charte de soutien aux médias de la Ville de Genève;
- d'organiser l'offre de ces bons lors de la cérémonie des promotions citoyennes de la Ville de Genève;
- d'écrire aux nouvelles citoyennes et aux nouveaux citoyens de la ville de Genève, chaque année, pour leur proposer de faire valoir le bon.